

23 octobre 2024

Comité social d'administration du 15/10/2024

En préambule à ce CSA, le Sne-FSU a fait la déclaration suivante ([ici](#)) suite aux événements du Tarn et Garonne, qualifiés « d'attentat » par le directeur général et sur le fait des obligations imposées aux agents face à la pression de certains politiques et syndicats agricoles.

Le Sne-FSU rappelle que l'administration a des devoirs en termes de respect des procédures, entre autre pour les dates de transmission des procès-verbaux. Même si nous soulignons qu'un effort est fait, il reste encore du chemin à parcourir.

Une charte de déontologie, des droits et des devoirs des agents de l'OFB à charge pour les agents !

Une communication spéciale déontologie est en cours de rédaction. Le Sne-FSU ne manquera pas de vous informer de ce projet de charte que valide l'OFB. Elle sert les lobbies et oublie les droits des agents et les devoirs de l'établissement envers ses agents ! Le Sne-FSU a voté CONTRE.

Un plan de formation 2025

Le Sne-FSU a voté POUR ce plan de formation 2025, tout en alertant l'administration sur la prise en compte spécifique des formations des agents des laboratoires d'hydrobiologie, sans oublier les besoins des parcs nationaux, mais aussi veiller à ce que les formateurs internes remplissent leur mission sans difficulté. Le Sne-FSU continuera à faire des propositions dans le groupe de travail formation pour faire évoluer la formation des nouveaux arrivants et des managers.

Vous avez dit « raison d'être » ?

Le Sne-FSU répète depuis le début que cette raison d'être n'arrive pas au bon moment et n'est pas le bon outil pour que les agents aillent mieux, malgré le temps déployé sur ce projet !!! Vos représentants du personnel continuent à demander les suites de l'enquête psychosociale, le plan d'action qui en découlait, et surtout le point sur la charge de travail. Si le DG s'est engagé lors de ses vœux de rentrée à travailler enfin sur ce dernier sujet, nous resterons vigilants sur les moyens donnés pour réaliser cette mission !

Et le rapport de la cour des comptes

De manière générale, le Sne-FSU partage les constats faits par la cour des comptes. Cependant, nous ne partageons pas toutes les préconisations émises, comme celle concernant la suppression du quasi statut de l'Environnement qui est très dogmatique. Le Sne-FSU continuera de défendre le Quasi-Statut jusqu'au ministère !!



Les astreintes

Il est urgent d'attendre d'avoir le retour de l'expérimentation globale pour savoir si l'expérience est reconduite. Avant même l'obtention des résultats, l'administration décide de reconduire celle-ci. Cette décision nous laisse perplexe, d'autant que le point d'étape révèle que l'expérimentation ne répond pas en partie aux consignes !!!

Concours technicien de l'environnement

Le Sne-FSU remarque que l'établissement a une certaine volonté à mettre en place des concours pour les TE, mais exclusivement pour des postes d'inspecteur de l'environnement... Le Sne-FSU estime que le manque d'ouverture de poste au concours en direction régionale ou nationale est un problème. Les TE doivent avoir des opportunités de carrières dans ces directions. Le Sne-FSU défend qu'un travail doit être mené pour les recrutements qui restent difficiles à pourvoir.

Le Sne-FSU a demandé la mise à jour de **l'instruction frais de déplacement** afin qu'elle soit en raccord avec les nouveaux textes qui allègent et simplifient la communication des pièces justificatives.

Sur notre questionnaire sur **l'habillement des nouveaux arrivants**, une seule réponse de l'administration : « Pour le moment, pas de solution hormis la solidarité ».

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques

Le Sne-FSU vous rappelle également les dates de ses prochaines permanences en visio (lien zoom : <https://ofb-fr.zoom.us/j/97028808592>) : le 31 octobre 2024, 28 novembre 2024 et le 30 janvier 2025 de 9 h à 12 h 30 et de 13 h à 17 h 30

NOUS CONTACTER :

Email : sne-fsu@ofb.gouv.fr

Site internet : <https://snfsu.org/sujets/le-sne-et-ses-sections/biodiversite-ofb/>



Contactez votre section « Biodiversité »

Haut-de-France - Normandie

cyrille.cantayre@ofb.gouv.fr
06 76 61 32 64

Bretagne - Pays-de-Loire

becot.matthieu@wanadoo.fr
06 14 16 19 81

Nouvelle-Aquitaine

js_reynaud@hotmail.fr
06 25 07 05 58

Provence - Alpes - Côte d'Azur – Corse

snepacacorse@gmail.com
stephane.plessis@ofb.gouv.fr
06 70 81 78 84 / 06 20 28 80 58

Centre - Val-de-Loire - Ile-de-France - Outre-Mer

sebastien.jacquillat@gmail.com

Grand-Est

patrice.brenans@ofb.gouv.fr
06 27 02 57 54

Bourgogne – Franche-Comté

sne-fsu@ofb.gouv.fr
06 20 99 91 84

Auvergne – Rhône-Alpes

amelie.chantereau@ofb.gouv.fr
06 30 62 93 87

Occitanie

fabienne.mallet@ofb.gouv.fr
06 83 61 17 37

Co-secrétaires de la branche « Biodiversité »

Isabelle HEBA

06 68 77 69 49

isabelle.heba@gmail.com

Sébastien JACQUILLAT

06 34 04 63 29

sebastien.jacquillat@gmail.com

Adhérez au SNE-FSU

Le SNE, un syndicat de la FSU

